



Déclaration liminaire

CSA du 14 septembre 2023

Monsieur le Directeur

Tout d'abord, nous souhaitons présenter toutes nos condoléances à la famille de notre collègue qui s'est suicidé au TJ de Valenciennes et apporter notre soutien à tous nos collègues face à ce drame de l'humain.

Aujourd'hui Monsieur le Directeur, votre tâche est immense. La rentrée s'annonce difficile. Ne croyez pas que le mouvement de juin s'est estompé.

Une guerre de tranchée s'est installée depuis de longs mois. Il vous appartient aujourd'hui d'y mettre fin et FO justice sera présente pour que les négociations à venir soit à la hauteur de nos ambitions pour les greffiers.

Ensuite, nous pourrions parodier Jacques DUTRONC et sa célèbre chanson « il est 5 h, Paris s'éveille » en remplaçant les paroles par « il est 6 h 30, l'audience est levée ». Devons-nous vous rappeler que ce ne sont pas des conditions dignes pour rendre la justice que ce soit au tribunal judiciaire de Paris ou ailleurs.

Car supporter l'insupportable a un coût Monsieur le directeur et FO Justice ne peut que dénoncer les conditions de travail de nos collègues greffiers et magistrats, que dire du citoyen justiciable et notamment des victimes. Peut-on leur faire croire que la justice est réparée ? Nous ne pouvons plus longuement nous voiler la face.

Non la justice n'est pas réparée et en continuant de cette manière-là, le citoyen ordinaire qui hélas n'a pas son dossier médiatisé qui lui sera pris à 13 h 30 attendra pour une justice impossible.

Mais le dévouement a ses limites atteintes aujourd'hui par de nombreuses contestations. Nous ne pouvons pas les ignorer et faire semblant que tout va bien ou comme le souhaite le Président du TJ de Paris rajouter des audiences à marche forcée.

De plus, FO justice dénonce la valeur du point d'indice alors même que l'inflation bat des records, nos collègues qui commencent dans leur nouvelle fonction peinent à y arriver, il faut les entendre.

FO Justice dénonce l'échelle de la prime de pouvoir d'achat qui fera toucher seulement le minimum à la grande majorité de nos collègues. Serait-ce à dire que nous sommes des nantis en étant recrutés au SMIC. Même si c'est toujours un peu plus cela reste largement insuffisant !

FO justice attend avec impatience la revalorisation de la grille indiciaire et sera toujours présente pour la défense de notre corps.

N'oubliez pas Monsieur le directeur que nous devons toujours faire plus, aujourd'hui à l'ordre du jour le décret concernant les VIF mais avec quels moyens, quelles ressources. Alors oui, vous nous direz cela ne représente que peu d'ETPT mais derrière chaque ETPT, il y a un être humain qui a déjà eu à connaître ne serait-ce que pour cette année :

- de la collégialité pour les TPE avec la charge supplémentaire de convocation, notification où lors du CSA il nous a été dit que cela n'avait pas été quantifié mais pensé !

- de la mise à disposition des décisions judiciaires ou bien sur comme il a été dit il suffit d'un clic ;

- du règlement amiable des litiges avec des audiences sans greffier mais qui devront notifier les PV ;

La réduction à 24 h pour rendre l'ordonnance se fera comment ? Avec quels moyens, comment allez-vous renforcer les juridictions ? Quelles seront les incidences pour les TPE ?

FO Justice